

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DE L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PEP71

mercredi 13 juin 2012

Salle de séminaire ESAT « l'Atelier des PEP » à Virey-le-Grand

Ordre du jour :

Présentation de la salle de séminaire par M ; Gérard BARRET, directeur de l'atelier des PEP
Rapport d'activité par J.F Chamoton, secrétaire général, Nathalie POINGT, responsable du domaine Éducation et Loisirs, Serge FICHET, directeur général
Rapport financier par M. Patrick RICHARD , trésorier
Rapport financier consolidé par M. Jean-Pierre COUREAU, commissaire aux comptes.
Rapport d'orientation 2012-2013, par M. Jean-Michel CHARLES, président des PEP71
Débat et vote des rapports.
Fixation du montant des cotisations 2013.
Élections au Conseil d'Administration.
Intervention des personnalités.

L'assemblée générale ordinaire est présidée par M. Jean-Michel CHARLES président de l'A.D des PEP71, assisté de M. J.F CHAMOTON, secrétaire général, Mme Nathalie POINGT, responsable du domaine Éducation et loisirs, Serge FICHET, directeur général, M. Patrick RICHARD, trésorier, M. Jean-Pierre COUREAU commissaire aux comptes.

Il a été établi deux feuilles de présence émargées : l'une distinguant les membres adhérents et les membres représentés ; l'autre portant la liste des invités non adhérents et indiquant leur qualité. Ces listes, certifiées, sont annexées au présent compte-rendu versées au registre des comptes-rendus selon la procédure décrite à l'article 12 du règlement intérieur de l'association.

A 10 h le président J.M. Charles ouvre la séance et accueille les participants et les invités, notamment MM. Joël DERRIEN, président de la Fédération Générale des PEP , Jacques VAUDIAUX, président de l'AD PEP21 et Mme Brigitte TROCHET Assistante sociale, conseillère technique du Service social et de promotion de la santé en faveur des élèves auprès de l'Inspection académique de Saône et Loire. Il présente les excuses de M. François BOURGUIGNON, Inspecteur d'académie de Saône-et-Loire, de M. Arnaud MONTEBOURG, président du conseil général, ministre du redressement productif de M. CHAINTRON, vice président du Conseil Général. Il précise le contenu du dossier qui a été remis à chacun des participants à l'A.G

Présentation de la nouvelle salle de séminaire (M. Gérard BARRET) : La salle est destinée à recevoir diverses manifestations et à offrir aux participants un lieu de travail équipé et confortable. Elle a été inaugurée ce 24 mai 2012. La réalisation du projet est en lien étroit avec la partie du projet associatif concernant l'inclusion des personnes handicapées dans la société. Remerciements aux mécènes qui ont financé une partie du projet et aux personnes du siège qui ont permis le bon déroulement du travail.

Rapport d'activité pour l'année 2011

a) Vie associative : Réunions statutaires : 12 réunions de bureau, 5 Conseils d'Administration, une AG extraordinaire: présentation et vote des nouveaux statuts de l'association préparés avec l'aide de M. Marcaire et l'A.G traditionnelle qui s'est tenue le 8 juin 2011 au Collège Louis Pasteur à St Rémy. Les réunions de bureau et celles du C.A ont un point commun : leurs travaux respectifs s'ouvrent systématiquement par la transmission d'informations nationales (Fédération) et d'informations régionales (URPEP). Deux points majeurs en 2011 : l'organisation et la mise en place de commissions de travail sur des thèmes récurrents, composées d'administrateurs et de cadres de l'association.

La mise en œuvre effective de la procédure de fusion absorption de l'association « la Résidence de l'Écluse ». La journée des personnels s'est déroulée le 30 août à St Rémy : matinée: informations diverses; après-midi : intervention de la médecine du travail: les risques psychosociaux au travail.

L'association a poursuivi ses relations avec des associations porteuses des mêmes valeurs que les PEP71 et poursuivant des objectifs similaires : J.P.A, Francas, Ligue de l'Enseignement, DDEN, Handisertion, le réseau transition et l'association Messidor, le Secours Populaire, etc... Travail régulier et important avec l'UR les PEP en Bourgogne (Union régionale regroupant les associations départementales PEP de Bourgogne.)

Les adhésions : en 2011: 133 adhérents adultes soit une perte de 107 par rapport à 2010, 1807 cotisations jeunes soit une perte de 420. Une procédure de relance a été mise en place. Elle semble être efficace. Importance des adhésions : les cotisations (qui donnent le statut d'adhérent) sont entièrement dédiées à la commission de solidarité. En 2011 la somme récoltée s'est élevée à 7919 €. Il s'y ajoute les subventions versées par 113 communes soit 8529, 76 € et la subvention du Conseil Général. Le détail des aides apportées aux enfants et aux familles est à disposition dans le dossier qui a été remis aux participants. Par rapport à 2010 la somme attribuée en aides diverses est en augmentation de 1549 €. On sait déjà qu'il a fallu aider encore plus en 2012. La commission se réunit au siège de l'association à Mâcon à la cadence d'une réunion tous les deux mois environ. Elle travaille sur des dossiers élaborés par les services sociaux et les enseignants. Je voudrais reprendre ce que disait notre ancien Président fédéral, Joël Balavoine, à propos de la notion de pupille et de pupille de l'enseignement public. Les pupilles ont été une œuvre créée pendant la guerre de 14-18 à l'initiative des enseignants des écoles publiques pour venir en aide aux orphelins de guerre. La guerre terminée, les pupilles ont élargi leur action en direction des enfants et adolescents défavorisés puis à toutes les personnes ayant besoin d'aide. Car en fait qu'est-ce qu'un pupille si ce n'est quelqu'un qui a besoin d'être « étayé »? Ainsi les PEP, œuvre de paix, voient-ils leurs différents domaines d'action liés par la continuité des âges et gardent-ils leur titre hautement symbolique et leurs valeurs d'origine.

b) Domaine éducation et Loisirs : Classes de découvertes réparties en deux activités : la production et le placement. Production de séjours sur 3 sites : Chardonnay, Cluny, Combloux. Arrêt de l'activité à Lamoura. 50 classes soit 1043 élèves et 3828 journées. Durée moyenne des séjours : 3à 5 jours(*détail par centre est dans le dossier des participants.*) Activité de placement : 10 classes soit 231 élèves et 924 journées. Durée moyenne du séjour : 5 jours.

Activité vacances et loisirs : Production d'un séjour itinérant dans le Clunysois : 17 enfants ; 170 journées. Placement sur le même séjour : 39 enfants soit 397 journées. Activité vacances : 74 enfants, 717 journées. Interventions pédagogiques dans les établissements scolaires, les établissements spécialisés : 37 interventions pour 99 enfants. Action de formation au service en direction des collectivités territoriales et des établissements spécialisés : 2 formations pour 8 adultes. Les projets d'animation : en lien avec des projets d'établissements : lecture, théâtre, environnement : 3 projets, 16 jeunes et 48 enfants.

c) SAPAD (Service d'Aide Pédagogique A Domicile) : forte évolution du service depuis septembre 2011 sous l'impulsion de Mme SAURET, responsable du service : 72 cas pris en charge au lieu de 55 en 2010. Meilleure prise en compte des dossiers. Relation renforcée avec les enseignants, les élèves et les familles, les médecins et infirmiers, la direction des établissements. Un service pour la réussite des élèves malgré la maladie ou l'accident. Intervention de Mme MARIOTTE, administratrice PEP71 : elle signale que ce service aura 20 ans en 2013.

d) Domaine Social et Médico-social : Des services et des établissements au service d'adultes et des services et établissements au services d'enfants et de jeunes de 0 à 20 ans.

Pôle adultes : 14 lieux d'implantation sur le département : 18 structures : 13 établissements médicaux sociaux, 3 groupes d'entraide mutuelle, 2 résidences d'accueil et de service.

ESAT « Atelier des PEP » : obtention d'un équivalent CAP cuisine restauration par 4 personnes. En engagement d'une personne dans un parcours de validation d'expérience en horticulture. Annonce du départ)à la retraite de Mr. Gérard BARRET qui sera remplacé par madame Janine GODOT et monsieur Robert OVAERE.

ESAT Transition : parcours limité à quelques années (environ 4 ans) : ré-entraînement au travail pour une insertion en milieu ordinaire. 24 places. Devrait monter à 80 places agréées.

Une structure particulière : le Pôle d'Insertion regroupant 6 ESAT, 1 IME-ITEP, 2 SESSAD

objectif : actions d'insertion en milieu professionnel ordinaire pour le public des établissements et services adhérents. Année difficile pour le pôle d'insertion : conjoncture difficile, mouvements de personnel. 8 contrats de travail en milieu ordinaire ont cependant été signés.

Foyer des Avouards : réception de la première tranche de travaux : foyer de vie, foyer d'accueil médicalisé. Objectif: actions visant à l'autonomie, accompagnement médical pour adultes handicapés psychiques. Année de consolidation.

SAMSAH : partenariats renforcés dans le champ du handicap psychique. Mise en œuvre du plan d'amélioration de la qualité à partir de l'évaluation de 2010. Compte tenu de l'évolution des profils des usagers et de la dispersion géographique on ne peut plus se contenter du site chalonnais.

SAVS(Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) : important travail d'intégration au CPOM. Formation de toutes les équipes à la réhabilitation psychosociale. Résidences d'accueil à Saint-Rémy et Mâcon. Logements adaptés pour personnes handicapées psychiques avec encadrement à disposition.

Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM): association d'usagers bénéficiant du parrainage des PEP71 qui mettent du personnel à disposition. Activités culturelles diverses. Projet d'ouverture d'un GEM à Blanzay. Subvention de 75000 € par l'ARS pour un poste et tous les frais de location et autres. Soit la subvention augmente, soit, pour conserver la même qualité de service, il faudra rechercher des subventions par le biais de fondations et de mécénat.

Secteur enfants : secteur historique des PEP : 12 implantations. 9 structures différentes et 8 budgets. Les CAMSP : 5 implantations. Travail sur le projet d'établissement et poursuite de l'évaluation interne. Mise en place de groupes de travail inter-CAMSP en UR. Perspective d'ouverture de 2 nouvelles antennes. Projet amorcé d'ouverture d'une antenne à Louhans et dans le charollais.

CMPP et CROP : année difficile avec d'importants problèmes liés à l'entretien de l'immobilier. Fermeture par l'I.A. du dernier poste de psychologue scolaire. Le CROP : partie importante de l'activité sur Saint Vallier.

MECS Foyer Besseige : seul établissement à vocation sociale ouvert en 1939. Enfants de 4 à 12 ans placés par mesure administrative de protection ou décision de justice. Année de réflexion et de cohésion. Rénovation des locaux. Poste de directeur adjoint fermé par l'I.A.

IME l'Orbize : la quasi totalité des résidents recrutés à l'ouverture de l'IME ont quitté l'établissement.

Résultat d'un travail en réseau sur le département.

SESSAD : en projet : SESSAD pour autistes. La démarche d'inclusion prévue par la loi 2005-102 est délicate à faire fonctionner. Présentation d'un projet de structure intermédiaire entre le SESSAD et l'IME. Louhans : déménagement pour un rapprochement avec les services de la petite enfance.

Le président signale qu'il a protesté auprès de l'inspecteur d'académie contre la fermeture de 2 postes d'enseignants mis à disposition dans nos établissements.

e) Démarche qualité : Évaluation interne : CROP, CAMSP Chalon, CAMSP Charnay les Mâcon, CAMSP Ouest. 6 plans d'amélioration de la qualité : IME, MECS, SAMSAH, SESSAD, CMPP, CROP. Actualisation de projet de service : SAMSAH, CMPP, CROP. Élaboration du livret d'accueil SIS. Actualisation des documents 2002-2 du foyer des Avouards : livret d'accueil règlement de fonctionnement, contrat de séjour.

f) Gestion des ressources humaines : interconnexion permanente avec la politique associative salariale, de formation de recrutement, conditions de travail. Progression continue des effectifs. 306 salariés, 256 ETP soit 84% de l'effectif. Tentative continue pour se rapprocher de la norme : CDI à temps plein. 99 embauches: 71 en CDD 28 en CDI. Forte progression des formations des personnels.

Rapport financier

Année 2011 : 28 budgets. Charges inférieures aux produits

Dépenses consolidées : 15 535 122 € ; Recettes consolidées : 15 838 306 €

Flux financier : 31 373 428 €

Résultats comptables : 303 184 €

Reprises de résultats (somme des résultats excédentaires ou déficitaires à incorporer) : 43 694 €

Variations (traitement au niveau bilan des amortissements comptables excédentaires différés + variations de dépenses des congés à payer) : 3 500 €

Résultat à affecter : 255 990 €

Montant des provisions au 31-12-2010 : 2 126 400 €

Mouvements de l'exercice : 60 405 €

État des provisions au 31-12-2011 : 2 065 995 €

Origine des recettes : Tarificateurs : 81%, MR : 3%, ESAT commerciaux : 13%, Siège non conventionné : 3%.

Résultats administratifs consolidés : Enveloppe Assurance maladie : 55 869 €, Enveloppe Conseil Général : 50 994 €, enveloppe État : 12 729 €, enveloppe siège conventionné :

8 350 €, hors CPOM : 128 048 € malgré le déficit de l'activité historique des PEP :-39 190 €. Total général 255 990 € soit résultats sous contrôle de tiers financeurs : 127 942 + résultats associatifs : 128 048 €. Affectation proposée : mesures d'exploitation pour les résultats sous contrôle, reprise à nouveau pour les résultats associatifs. Les budgets prévisionnels 2012 sont à disposition au siège des PEP71 à Mâcon

Examen et vote des cotisations 2013 : enfants : 2 €, adultes : cotisation simple 10 €, cotisation de soutien : à partir de 20 € avec possibilité de déduction fiscale de 66%. Possibilité de prélèvement automatique.

Rapport du commissaire aux comptes : la croissance de l'association entraîne la mise en œuvre de nouvelles procédures qui ont demandé un travail important à la directrice financière. Les comptes ont été vérifiés suivant les normes professionnelles applicables en France. Les comptes présentés sont réguliers et sincères et donnent un image fidèle des résultats des opérations de l'exercice et du patrimoine de l'association au 31-12-2011. Le commissaire aux comptes présente à l'assistance les

tableaux du bilan consolidé actif et passif ainsi que le compte de résultat consolidé. Le déficit du secteur non conventionné (DEL) de l'association implique que des mesures soient mises en place : développer de l'activité et veiller à ce qu'elle soit financée par des produits.

Il est rappelé qu'il n'y a pas de fongibilité entre le secteur conventionné (DSMS) et le secteur non conventionné (DEL). Ainsi, les difficultés de ce secteur nécessitent un traitement spécifique et les résultats positifs du DSMS ne peuvent servir à combler le déficit du DEL.

Rapport spécial sur les conventions passées entre l'association et d'autres structures collectivités autres associations : la commune de St Rémy a cautionné un emprunt de 729 104 € souscrit auprès du CDE pour financer les bâtiments de l'IME de St Rémy.

Rapport d'orientation 2012 : (*le texte intégral de ce rapport a été remis aux participants et est à disposition au siège de l'association*) rappel des conséquences de la crise qui affecte tous les secteurs de la société. De nouvelles priorités sont affirmées : Justice, Jeunesse, Education. Elles nous renvoient à nos responsabilités d'acteur associatif et à nos valeurs : solidarité, laïcité auxquelles nous ajoutons l'Egalité, et à notre projet républicain ; Rappel des principes de notre action : Considérer que l'on s'adresse à une personne sans la réduire à une composante de sa personnalité : âge, handicap, échec scolaire, dont on doit favoriser l'émancipation, gestion de nos établissements et services conforme à nos valeurs et nous inscrire pleinement dans l'économie sociale.

3 problématiques en dynamique pour demain:

- Tenir notre place dans l'Union régionale « Les PEP en Bourgogne » guichet unique pour les départs en vacances. Travail pour un éventuel CPOM interdépartemental.

- Réinvestir l'école et les territoires de proximité en diversifiant nos propositions. Stratégie choisie pour tenter de résoudre les difficultés du domaine « historique » des PEP le DEL. On ne peut plus assurer la « rentabilité » de nos animateurs en l'état actuel des choses : augmentation des charges salariales, augmentations des charges de fonctionnement, moins d'appétence des enseignants pour ces activités, difficulté pour entrer dans les dispositifs de politique éducative de proximité.

- Poursuivre le développement du domaine Social et Médico-social dans le nouveau S.R.O.S.M.S.

Le président remercie les personnels pour leur pugnacité et leur capacité à s'adapter aux changements. La communication dans l'association a fait des progrès. Une pause est souhaitée dans l'inflation des modifications réglementaires. Merci à Mme CHARRIER, directrice départementale de la cohésion sociale pour son écoute attentive Remerciements au C.A et au bureau. Remerciements à ceux qui quittent ces instances auxquelles ils ont beaucoup donné. Remerciements aussi à la MAIF et au Crédit Mutuel Enseignant qui ont contribué à la préparation matérielle de cette A.G.

Mme DESCOMBES, représentante du syndicat des enseignants : pense qu'une présentation des établissements des PEP aux enseignants est nécessaire. Le domaine activité loisirs aura sans doute toute sa place dans les nouveaux rythmes scolaires ;

Les votes : Votants : 65

Rapport d'activité : unanimité

Rapport financier : unanimité.

Rapport d'orientation : unanimité

Cotisations : Unanimité pour la reconduction des montants 2012

Élections au C.A : BAILLET Serge, CHARLES Jean-Michel, LASSARAT Janine, RICHARD Patrick, SANDON Jean-Michel, SUTET Marcel. Nouvelle candidature : Mme Cécile JACOB, médecin psychiatre à Beaune. Personne ne demandant le vote à bulletin secret, il est procédé au scrutin à main levée. Les candidatures sont acceptées à l'unanimité.

Intervention des personnalités

M. R. DELPORTE, représentant l'Union départementale des associations familiales et président des

DDEN : souhaite un partenariat accru entre associations défendant des valeurs de laïcité et de solidarité ;

M. Pierre JACOB : membre associé des PEP71 et vice-Président du Grand Chalon. Avec l'intégration de l'Écluse s'installe une collaboration instituée avec le Grand Chalon

M. Jacques VAUDIAUX, président des PEP21 : sa visite est une visite de coopération. Les AD sont appelées à coopérer de plus en plus. Outre la mutualisation d'activités, il faudra s'engager avec le CPOM sur un terrain inconnu. Avec une ARS il ne peut avoir quatre politiques différentes.

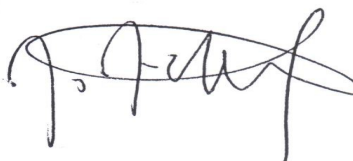
M. Joël DERRIEN Président de la fédération des PEP : Se félicite de la vitalité de l'AD de Saône-et-Loire. La Fédération se retrouve pleinement dans les orientations présentées. Les PEP doivent conserver et développer la synergie entre le domaine éducation et loisirs et le médico-social. Annonce du projet associatif fédéral 2012-2017. Cela correspondra au centenaire de la fédération fondée en mai 1917. La fédération ne peut que se retrouver dans les priorités annoncées par le président de la république : justice, jeunesse éducation. Au ministre de l'Éducation Nationale, au ministre délégué à la réussite éducative, au ministre de l'action sociale et de la santé ont été transmis le descriptif des savoirs faire et des pistes de travail. La réforme des rythmes scolaires ne peut se faire sans y intégrer les mouvements d'éducation populaire. On construit une fédération plus lisible au plan national et plus cohérente avec un fonctionnement en réseau qui s'appuie sur des adhérents militants.

Personne ne demandant la parole le président Jean-Michel CHARLES lève la séance à 12 h 30.

Le secrétaire
J.F Chamoton

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J.F. Chamoton', with a long horizontal stroke extending to the left.

Le président
Jean-Michel Charles

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.M. Charles', with a large, stylized flourish at the end.